

**ÉCHÉANCIER DES OPÉRATIONS DU TRIMESTRE D'ÉTÉ 2024
EMBAUCHE DES PERSONNES CHARGÉES DE COURS**

DÉBUT DU TRIMESTRE ET DÉBUT DES COURS: 28 avril 2025

ÉTAPE	ARTICLE	OPÉRATION	DATE LIMITE
1	9.02	Retrait de charge de cours avant l'affichage.	03-02-2025
2	9.01 9.06 c)	Transmission par les départements et les secteurs disciplinaires de la répartition des charges de cours et du premier affichage au Décanat aux affaires départementales.	04-02-2025
3	8.07 a) b) 9.06 a) d)	Transmission par le Décanat de la liste de pointage et du premier affichage au SCCCUQAR. Début de la période de mise en candidature du premier affichage sur le site web sécurisé de l'UQAR.	11-02-2025 à 8h30
	9.01	Transmission par le Décanat de la répartition des charges de cours au SCCCUQAR.	11-02-2025
4	9.07	Fermeture de la période de mise en candidature du premier affichage.	24-02-2025 à 23h59
5		Rationalisation de l'offre de cours (liste des cours à retirer)	03 et 04-03-2025
6	9.09	Transmission par les départements et les secteurs disciplinaires des listes d'éligibilité au Décanat.	06-03-2025
7	9.12	Scénarios d'attribution par les départements et les secteurs disciplinaires des charges de cours du premier affichage.	07-03-2025
8	9.12	Recommandation par les départements et les secteurs disciplinaires de l'attribution des charges de cours du premier affichage (<u>révision</u> des scénarios d'attribution avec le SCCCUQAR).	11-03-2025
9	9.14	Transmission par les départements et les secteurs disciplinaires au Décanat des recommandations d'attribution (9.12) et affichage de ces recommandations sur le site web sécurisé de l'UQAR.	12-03-2025 à 8h30
10	9.14	Réponse des candidats recommandés (3 jours pour accepter ou refuser).	14-03-2025 à 23h59
11	9.17	S'il y a lieu, attribution par les départements et les secteurs disciplinaires des charges de cours <u>dont le sigle a déjà fait l'objet d'un affichage</u> (9.01) et qui n'ont pas été contractées (ex. : refus, non réponse, etc.).	17-03-2025

12	9.18	Transmission par les départements et les secteurs disciplinaires du deuxième affichage au Décanat. Correspond aux charges de cours <u>dont le sigle n'a pas fait l'objet d'un affichage</u> (9.01) ou qui sont devenues disponibles par la suite (ex. : changement d'horaire).	25-03-2025
13	9.18 a) c)	Début de la période des mises en candidatures du deuxième affichage sur le site web sécurisé de l'UQAR. Copie au SCCCUQAR.	01-04-2025 à 8h30
14	9.18 b)	<u>Fermeture de la période de mise en candidature du deuxième affichage.</u>	03-04-2025 à 23h59
15	9.18 e)	Transmission par les départements et les secteurs disciplinaires au Décanat de la liste d'éligibilité du deuxième affichage .	04-04-2025
16	9.18 f)	Recommandation par les départements et les secteurs disciplinaires de l'attribution des charges de cours du deuxième affichage (<u>révision</u> des scénarios d'attribution avec le SCCCUQAR).	10-04-2025
17	9.18 g) i)	Transmission par les départements et les secteurs disciplinaires au Décanat des recommandations d'attribution (9.18) et affichage de ces recommandations sur le site web sécurisé de l'UQAR.	11-04-2025 à 8h30
18	9.18 g)	Réponse des candidats recommandés (24 h pour accepter ou refuser).	14-04-2025 à 23h59
19	9.17 9.18 h) 9.19	Transmission par les départements et les secteurs disciplinaires au Décanat des listes des personnes engagées selon les articles 9.17, 9.18 h) et 9.19.	16-05-2025

FIN DU TRIMESTRE : 11 août 2025

- **Tous les documents sont transmis au Syndicat des personnes chargées de cours (SCCCUQAR) par le Décanat aux affaires départementales.**